



Le proprietaire veut un double des clef

Par **fana**, le **05/11/2008 à 19:14**

Bonjour,
J'habite en collocation au dernier étage de la maison de mon propriétaire. Ce dernier veut un double des clef de ma chambre pour si "un problème survient" dit-il.
Ais-je le droit de refuser? Si oui a t-il le droit de me mettre dehors?
Je ne sais pas trop quoi faire, mais l'idée de savoir qu'il puisse aller et venir comme il veut dans ma chambre ne me plait pas.
D'avance merci pour vos réponses

Par **Marion2**, le **05/11/2008 à 19:52**

Bonsoir fana,
Vous n'avez pas à donner un double des clés à votre propriétaire.

Par **fana**, le **05/11/2008 à 20:08**

merci pour ta réponse.
du coup après mon refus (que je vais lui signaler) peut il me mettre dehors(avec une raison quelconque)?